

ua

**ENQUÊTE ACADISCR
AUPRÈS DES
ÉTUDIANTES ET
ÉTUDIANTS DE L'UA**

*Rapport intermédiaire
sur les violences sexuelles et sexistes
25 novembre 2021*

UA

ua

UA

UA

1. Équipe de recherche ACADISCRl

L'enquête ACADISCRl est coordonnée par des scientifiques spécialisés dans l'étude des discriminations, en particulier du sexisme et du racisme :

- **Géraldine Bozec** (MCF, Université de Côte d'Azur, URMIS)
- **Marguerite Cognet** (MCF, Université de Paris, URMIS)
- **Fabrice Dhume** (Chercheur indépendant, CRISIS)
- **Abdellali Hajjat** (MCF, ULB-GERME, Université Paris Nanterre, ISP)
- **Christelle Hamel** (CR, CNRS-INED, URMIS)
- **Hanane Karimi** (MCF, Université de Strasbourg, SAGE)
- **Cécile Rodrigues** (Technicienne de recherche, CERAPS)
- **Romane Blassel** (Post-doctorante, URMIS, Université de Côte d'Azur)
- **Pierre-Olivier Weiss** (Post-doctorant, URMIS, Université de Côte d'Azur)
- **Tana Bao** (Post-doctorante, URMIS)
- **Camille Gillet** (Doctorante, Sorbonne Université, GEMASS)

Table des matières

1. Equipe de recherche ACADISCRl	1
1. Introduction.....	4
2. Population enquêtée, selon le sexe déclaré au moment de l'enquête	4
3. Les situations sexistes sexualisées	8
3.1. Du sexisme ordinaire à la formation d'un climat sexiste sexualisé discriminatoire	9
3.2. Le harcèlement sexuel.....	12
3.3. Les agressions sexuelles caractérisées	13
3.4. L'appréciation de la gravité des violences sexuelles	15
3.5. Les auteurs : sexe et statut dans l'établissement	15
4. Le bizutage.....	17

1. Introduction

En vue du 25 novembre, journée internationale dédiée à la lutte contre les violences contre les femmes, et en accord avec David Niget, maître de conférences et chargé de mission Egalité et Gwendoline Haumont, chargée de communication à l'Université d'Angers, l'équipe ACADISCRI présente ici des analyses issues de l'enquête ACADISCRI, sur les seules inégalités de traitement en raison du genre des répondant·e·s.

Les analyses livrées ci-après sont pondérées, ce qui revient à dire que l'échantillon des répondant·e·s à l'enquête a été rendu représentatif de l'ensemble des étudiant·e·s inscrit·e·s à l'Université d'Angers lors de l'année universitaire 2020-2021. Leurs caractéristiques socio-démographiques ont fait l'objet d'un calage sur marge. Précisément, neuf variables de calage ont été retenues : le sexe, l'âge, le domaine disciplinaire, le niveau d'étude, la nationalité, le pays de naissance, le nombre d'enfants, le type de logement, et le statut de boursier. Ainsi, toutes les analyses livrées ci-après sont représentatives de l'ensemble de la population étudiante de l'Université d'Angers.

Dans ce rapport intermédiaire nous exposons d'abord brièvement comment a été recodée la variable sexe compte tenu du fait qu'à ce jour la seule prise en compte de la binarité femmes/hommes rend mal compte des expériences vécues au titre du genre assigné à la naissance et du genre revendiqué ou souhaité.

Dans un deuxième temps nous examinons les résultats de l'enquête sur les agressions sexuelles selon une gradation de la gravité de l'agression rapportée. Enfin nous complétons ces analyses avec une section sur les expériences de bizutage.

2. Population enquêtée, selon le sexe déclaré au moment de l'enquête

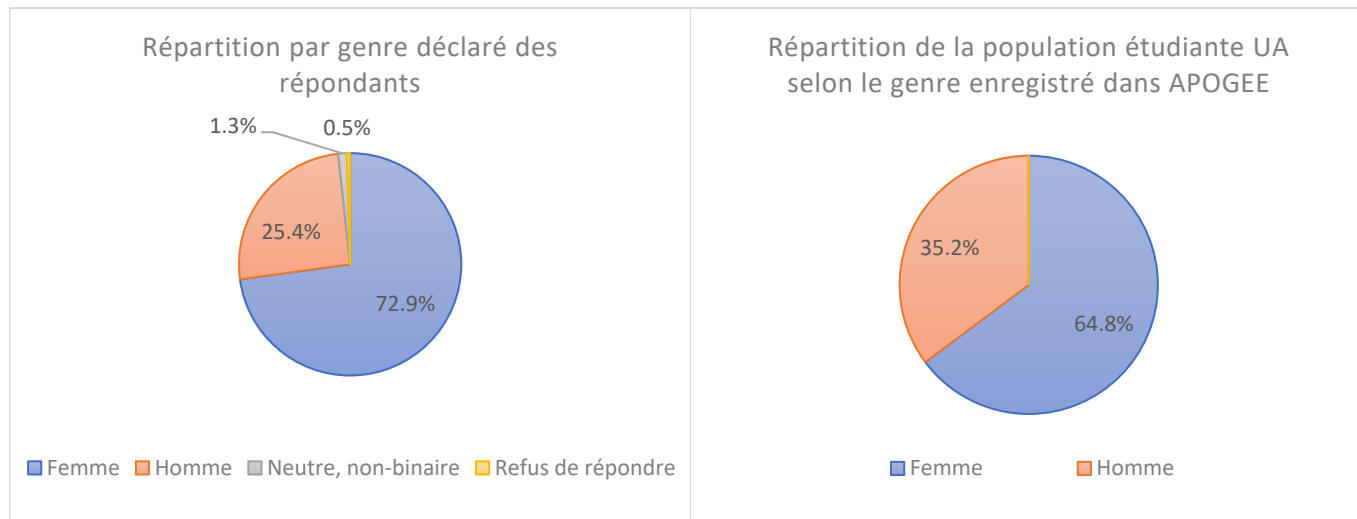
Le questionnaire s'ouvre par la question « *Quel est votre sexe ?* », qui offre la possibilité de saisir une seule des quatre modalités suivantes : « *Femme* » ; « *Homme* » ; « *Neutre ou non-binaire* » ; « *Refus de répondre* ». Sur l'ensemble des 2 214 répondant·e·s, 1 613 ont sélectionné la modalité « femme », 563 la modalité « homme », 28 la modalité « Neutre ou non binaire » et 10 ont refusé de répondre à cette question tout en poursuivant le questionnaire¹.

Cette répartition correspond à une surreprésentation des femmes dans l'échantillon puisqu'elles comptent pour près des trois quart des répondant·e·s (72,9 %) alors qu'en réalité elles représentent un peu moins de deux tiers (64,8 %) de la population étudiante de

¹ Cette question étant obligatoire, pour poursuivre les répondants étaient contraints de sélectionner une des quatre modalités.

l'Université d'Angers enregistrée par l'administration dans la plateforme APOGEE² comme l'indique le graphique ci-après :

Graphique 1 : Répartition selon le genre déclaré par les répondant-e-s au moment de l'enquête et selon le genre déclaré à l'établissement lors de l'inscription universitaire



Pour réduire cette distorsion dans la collecte, il est nécessaire d'affecter un « poids » correspondant à la part des catégories objectives de population dans l'établissement, ce qui revient à pondérer ici chacune des catégories saisies par l'enquête, autrement dit d'abaisser le poids des femmes relativement à celui des autres catégories, rehausser le poids des hommes et affecter un poids aux personnes se déclarant non-binaires ou neutres. La catégorie « Neutre, non-binaire » étant absente des données administratives, nous avons pour ces personnes été dans l'obligation d'utiliser le sexe qui leur a été assigné à la naissance à l'état civil, pour construire la variable de « poids » leur correspondant. Cette pondération permet ainsi d'associer un effectif estimé d'individu-e-s à chacune des 4 modalités telles qu'elles seraient apparues si les 25 171 étudiant-e-s de l'Université d'Angers avaient tous répondu à l'enquête, et d'estimer l'effectif de personnes se déclarant « neutres ou non-binaires » dans l'établissement (cf. tableau 1).

² APOGEE (Application pour l'organisation et la gestion des enseignements et des étudiants) est un progiciel de gestion intégré implanté dans toutes les universités françaises depuis le milieu des années 1990.

Tableau 1 : Répartition des enquêté·e-s selon le genre déclaré au moment de l'enquête

Quel est votre sexe ?	Non pondéré		Pondéré		Intervalle de confiance *
	%	N	%	Effectif estimé	
Homme	25,4	563	34,4	8 659	8 304 - 8 807
Femme	72,9	1 613	63,5	15 973	15 847 - 16 098
Neutre, non-binaire	1,3	28	1,7	422	372 - 446
Refus de répondre	0,4	10	0,4	117	111 - 163
Total	100	2 214	100	25 171	--

Source : Enquête ACADISCRl-Université d'Angers, 2021, Consortium Crisis-UPN-UCA. Champs : Étudiant·e-s de l'Université d'Angers, inscrit·e-s en 2020-2021.
 * L'intervalle de confiance définit mathématiquement des bornes à l'intérieur desquelles est obligatoirement situé l'effectif réel. On en déduit la marge d'erreur de l'effectif ici estimé. Par exemple le nombre de personnes susceptibles de se déclarer de sexe « Neutre ou non binaire » est estimé à 422 étudiants avec une marge allant de 372 à 446 étudiants. La vraie valeur de l'effectif est comprise entre cette borne inférieure et la borne supérieure avec une probabilité d'avoir raison dans 95% des cas.

La pondération ramène ainsi la part des femmes à 63,5 % et celle des hommes à 34,4 % tout en reconnaissant la très probable part des étudiant·e-s prêts à se déclarer autrement que dans cette binarité des sexes, qui reste invisible dans les effectifs enregistrés par l'administration universitaire.

Pour affiner l'étude de la conception subjective de l'identité de genre et mieux comprendre les situations sous-jacentes aux réponses « Neutre ou non-binaire », nous avons interrogé les enquêté·e-s sur le fait d'être né·e-s avec « un sexe atypique à la naissance » ainsi que sur le désir de « changer de sexe à l'état civil ». Ainsi, 0,3 % sont né·e-s avec un sexe difficile à classer dans les catégories « masculin » ou « féminin » (cf. tableau 2), tandis que 0,8 % déclarent souhaiter changer de sexe - que ce soit en projet, en cours de transition ou post-transition (cf. tableau 3).

Tableau 2 : Déclaration de sexe atypique à la naissance

Certaines personnes ont un sexe atypique à la naissance et ne peuvent être classées dans une catégorie de sexe facilement. On parle parfois d'intersexuation. Etes-vous dans ce cas ?	%	N	Effectif estimé*
Oui	0,2	3	41
Non	94,2	2 096	23 700
Vous ne savez pas	1	25	254
Non renseigné	4,6	90	1 176
Total	100,0	2 214	25 171

Source : Enquête ACADISCRl-Université d'Angers, 2021, Consortium Crisis-UPN-UCA. Champs : Étudiant·e-s de l'Université d'Angers, inscrit·e-s en 2020-2021.
 * L'effectif estimé dans les tableaux correspond à la catégorie de population probable dans l'ensemble de l'établissement.

Tableau 3 : Souhait ou demande de changement de sexe à l'état civil

Certaines personnes peuvent souhaiter changer de sexe à l'état civil. Souhaiteriez-vous ou avez-vous déjà demandé à changer de sexe à l'état civil ?	%	N	Effectif estimé
Oui	0,8	13	207
Non	93,6	2 094	23 565
Vous ne savez pas	1,2	21	294
Non renseigné	4,4	86	1 105
Total	100	2 214	25 171

Source : Enquête ACADISCRI-Université d'Angers, 2021, Consortium Crisis-UPN-UCA. Champs : Étudiant·e·s de l'Université d'Angers, inscrit·e·s en 2020-2021.

La quasi-totalité des personnes ayant répondu « neutre » au début du questionnaire souhaitent en fait changer de sexe. Leur effectif trop faible (moins de 20 personnes) empêche malheureusement de produire des statistiques sur ce groupe séparément des autres catégories de sexe. Pour qu'ils ne soient pas exclu·e·s de nos analyses sur l'expérience des violences sexuelles et des discriminations, nous avons construit une variable où ces individu·e·s sont classé·e·s dans les deux catégories « hommes » ou « femme », mais selon le genre souhaité, et non plus selon le sexe à la naissance.

La prise en compte de ces 2 questions complémentaires à la déclaration du sexe actuel autorise de reconstruire la variable sexe sur un mode binaire en réaffectant les personnes s'étant déclarées « Neutres ou non binaires » dans un sexe que nous appellerons, pour la suite des analyses, « le genre souhaité ». ³ Nous obtenons alors une répartition Homme/Femme pondérée légèrement différente de la répartition administrative dans l'établissement (cf. tableau 4). Notons que les deux tiers de ces personnes se sont vues assigner le genre « masculin » à la naissance et souhaitent devenir « femme », l'inverse étant ainsi moins fréquent.

Tableau 4 : Répartition des étudiant·e·s selon le genre souhaité

Genre souhaité	Non pondéré		Pondéré		Intervalle de confiance
	%	N	%	Effectif estimé	
Homme	25,9	574	35,3	8 889	8 737 - 9 065
Femme	74,1	1 640	64,7	16 282	16 104 - 16 356
Total	100	2 214	100	25 171	--

Source : Enquête ACADISCRI-Université d'Angers, 2021, Consortium Crisis-UPN-UCA. Champs : Étudiant·e·s de l'Université d'Angers, inscrit·e·s en 2020-2021.

³ Les personnes ayant refusé de répondre à l'ensemble des 3 questions ont été réaffectées selon la variable de calage de sexe issue de la base administrative ce qui correspond au sexe déclaré à la naissance.

3. Les situations sexistes sexualisées

Pour évaluer l'ampleur des violences sexistes et sexuelles, vécues par des étudiant-e-s dans l'établissement, nous avons demandé aux personnes de s'exprimer sur des situations auxquelles elles auraient pu avoir été confrontées depuis leur entrée dans l'enseignement supérieur. La question était formulée ainsi : **Depuis que vous êtes dans l'Enseignement supérieur, avez-vous déjà été confronté-e aux situations suivantes ?**

Une dizaine d'items était proposé de façon à mesurer la part des différents types d'agressions allant du sexisme routinier à l'expérience d'un climat sexiste sexualisé pesant, jusqu'au harcèlement sexuel et aux violences sexuelles impliquant un attouchement du corps. Au total les situations pouvant être saisies décrivent un *crescendo*, auquel il fallait répondre en indiquant le nombre de fois où cela s'était produit.

- 1) Propositions sexuelles sous couvert d'humour
- 2) Allusions ou gestes sexuels (voire obscènes) devant vous
- 3) Regards lubriques, libidineux, être déshabillé-e du regard
- 4) Un voyeur ou un exhibitionniste (dans les toilettes, vestiaires)
- 5) Pressions ou chantage pour obtenir de vous des « faveurs sexuelles »
- 6) Propositions sexuelles insistantes et répétées malgré votre refus
- 7) Des photos ou vidéos de vous à caractère sexuel, réelles ou trafiquées, ont été diffusées (par affichage, SMS, mail, sur les réseaux sociaux)
- 8) Coïncé-e pour vous embrasser
- 9) Attouchement des seins ou des fesses
- 10) Autres actes sexuels imposés contre votre volonté (attouchement du sexe, pénétration forcée ou tentative, geste, autres actes sexuels forcés)

Les questions 1 à 7 peuvent être des éléments constitutifs de harcèlement sexuel. La 4^{ème} est un délit à part entière dont les sanctions prévues par l'article 222-32 du Code pénal vont d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende. Rappelons que le code pénal définit le harcèlement sexuel de la façon suivante :

« Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.

L'infraction est également constituée :

1° Lorsque ces propos ou comportements sont imposés à une même victime par plusieurs personnes, de manière concertée ou à l'instigation de l'une d'elles, alors même que chacune de ces personnes n'a pas agi de façon répétée ;

2° Lorsque ces propos ou comportements sont imposés à une même victime, successivement, par plusieurs personnes qui, même en l'absence de concertation, savent que ces propos ou comportements caractérisent une répétition.

II. - Est assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers. »⁴

Les 3 dernières questions sont indiscutablement des agressions sexuelles atteignant l'intégrité physique des victimes que la loi définit comme une infraction à caractère sexuel, commise sans le consentement clair et explicite de la victime⁵. C'est le cas des attouchements qui relèvent du délit. Dans les situations proposées ici, l'agression sexuelle peut être allée jusqu'au viol, relevant du crime (situation 10).

Parmi les situations exposées les personnes pouvaient sélectionner autant d'items que correspondant à leur vécu.

3.1. Du sexisme ordinaire à la formation d'un climat sexiste sexualisé discriminatoire

Sous l'expression « climat sexiste sexualisé » nous regroupons les réponses positives aux 4 premières situations. Nous pouvons les considérer ensemble, ce qui donne un indicateur global d'un climat sexiste sexualisé (tableau 5) ou séparément (tableau 7).

Les situations de ce type, tout à la fois désobligeantes, malveillantes, agressives, offensantes et humiliantes, peuvent par leur répétition constituer un contexte susceptible d'être qualifié juridiquement de discriminatoire à caractère sexiste. Depuis leur entrée dans l'enseignement supérieur, les femmes sont plus de deux fois plus souvent que les hommes, confrontées à des situations sexistes sexualisées (15,7 % versus 7 % ; pour l'ensemble des quatre premiers types de situations ; cf. tableau 5).

Sur l'ensemble de la population estudiantine de l'établissement au cours de l'année universitaire 2020-2021, c'est une estimation d'un peu plus de 3 000 étudiantes et plus de 600

⁴ Article 222-33 du Code pénal. Voir https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000037289662/ Dans les 2 cas, le harcèlement sexuel est puni par la loi avec une peine pouvant aller jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 3000 € d'amende et ce quels que soient les liens entre l'auteur et sa victime, même en dehors du milieu professionnel (harcèlement par un proche, un voisin...). Les peines peuvent être étendues dans certaines conditions. La victime peut porter plainte devant la justice pénale jusque dans un délai de 6 ans après le dernier fait (un geste, un propos...) de harcèlement. Cf. le [Site officiel de l'administration française](#).

⁵ Catégorisée comme infraction, l'agression sexuelle ou sa simple tentative est punie par la loi précisée aux [articles 222 27 et 222 31 du Code Pénal](#).

étudiants concerné-e-s au moins une fois par ce type de comportements, depuis son entrée dans l'enseignement supérieur.

Tableau 5 : Part des hommes et des femmes ayant subi au moins un comportement sexiste sexualisé depuis leur entrée dans l'enseignement supérieur (%)

Depuis que vous êtes dans l'enseignement supérieur, avez-vous déjà été confronté-e à...	FEMMES	HOMMES
	Au moins une fois	Au moins une fois
Indicateur global d'un climat sexiste sexualisé (somme des 4 variables) % sur les effectifs pondérés	19,9	6,9
Source : Enquête ACADISCRl-Université d'Angers, 2021, Consortium Crisis-UPN-UCA. Champs : Étudiant-e-s de l'Université d'Angers, inscrit-e-s en 2020-2021. Lecture : 15,4 % des étudiantes ont rapporté avoir subi au moins un comportement sexiste sexualisé depuis qu'elles sont dans l'ESR.		

Ce niveau d'exposition des femmes cache souvent une répétition importante de ces situations (cf. tableau 6) : près d'une sur 10 y a été confrontée 5 fois ou plus. Ce degré de répétition est trois fois supérieur à celui déclaré par les hommes (9,7 % versus 3,3 %). Lorsque ces comportements sexistes à caractère sexuel se répètent et atteignent ces fréquences élevées, ils peuvent constituer pour les personnes un climat devenant discriminatoire, en ce sens que le cadre de travail se dégrade et peut conduire à l'abandon des études ou des difficultés à suivre les enseignements.

Tableau 6 : Répétition des situations de comportements sexistes sexualisés, selon le sexe (%)

Depuis que vous êtes dans l'enseignement supérieur, avez-vous déjà été confronté-e à...			
Indicateur global d'un climat sexiste sexualisé (somme des 4 variables) % sur les effectifs pondérés	FEMMES		
	1 fois	2 à 4 fois	5 fois ou plus
	4,2	6	9,7
	HOMMES		
	1,1	2,6	3,2
Source : Enquête ACADISCRl-Université d'Angers, 2021, Consortium Crisis-UPN-UCA. Champs : Étudiant-e-s de l'Université d'Angers, inscrit-e-s en 2020-2021. Lecture : 4,26 % des étudiantes rapportent avoir subi une seule fois un comportement sexiste sexualisé depuis qu'elles sont dans l'ESR, 5,99 % y avoir été confrontées entre 2 et 4 fois, et 9,69 % plus de 5 fois.			

La lecture des quatre situations séparées (cf. tableau 7) est également très intéressante puisque nous constatons que les hommes, pour chacune des quatre situations, sont moins exposés (de 2 à 3 fois moins y ont été confrontés au moins une fois) et que certains comportements sexistes à caractère sexuel ne visent que les femmes, sans jamais concerner les hommes.

Ce que les hommes rapportent relève d'abord de situations où ils ont été sollicités pour des propositions sexuelles dérangeantes même si elles ont été faites – et peut-être justement

parce qu'elles l'étaient⁶ – sous couvert d'humour (3,5 % des étudiants ont été confrontés à cette situation au moins une fois). Alors que chez les femmes, ce sont plus d'une femme sur dix qui se trouvent assez régulièrement confrontées à ce comportement (12,9 % des femmes de l'effectif pondéré).

Ensuite, pour elles, viennent les regards lubriques, libidineux avec le sentiment d'être déshabillées du regard (12,9 %), situations 6 fois moins fréquente pour les hommes. Près d'une femme sur dix rapporte avoir fait face à un exhibitionniste ou un voyeur, ce qui n'arrive jamais aux hommes.

Tableau 7 : Proportion d'étudiant·e·s confronté·e·s à des comportements sexistes sexualisés, et fréquence de ces faits (en %)

Depuis que vous êtes dans l'enseignement supérieur, avez-vous déjà été confronté·e à...	FEMMES				
	1 fois	2 à 4 fois	5 à 10 fois	11 fois ou plus	Au moins une fois
Propositions sexuelles dérangeantes sous couvert d'humour	3,6	5,8	2,7	0,9	12,9
Allusions ou gestes sexuels (voire obscènes) devant vous	1,7	2,4	1,6	0,5	6,3
Regards lubriques, libidineux, être déshabillée du regard	2,3	4,1	4,5	2	12,9
Un voyeur ou un exhibitionniste (dans les toilettes, vestiaires. . .)	0,5	0,2	0	0	0,7
	HOMMES				
Propositions sexuelles dérangeantes sous couvert d'humour	1,4	1,3	1,8	0	3,5
Allusions ou gestes sexuels (voire obscènes) devant vous	1,1	1,1	0,5	0,5	3,2
Regards lubriques, libidineux, être déshabillé du regard	0,7	1	0,9	0,2	2,8
Un voyeur ou un exhibitionniste (dans les toilettes, vestiaires. . .)	0	0	0	0	0,0
Source : Enquête ACADISCRi-Université d'Angers, 2021, Consortium Cris-UPN-UCA. Champs : Étudiant·e·s de l'Université d'Angers, inscrit·e·s en 2020-2021. Lecture : 0,7 % des étudiantes de l'établissement ont été confrontées au moins une fois à un exhibitionniste ou un voyeur depuis leur entrée dans l'ESR. Pour 0,5 %, cela n'est arrivé qu'une seule fois, et pour 0,2 %, cela est arrivé entre 2 et 4 fois.					

Les comportements les plus obscènes visent ainsi spécifiquement les femmes. Cette surexposition des étudiantes se confirme avec les analyses des situations plus graves, relevant du harcèlement sexuel comme des agressions sexuelles impliquant un contact physique.

⁶ Les formes humoristiques ou caustiques peuvent rendre plus difficile la réfutation de la proposition par la victime que les formes agressives car la victime, outre le comportement sexiste sexuel auquel elle fait face, prend en s'y opposant le risque de se faire accuser de ne pas avoir « le sens de l'humour ».

3.2. Le harcèlement sexuel

Notons d'abord que le cyberharcèlement sexuel reste moins fréquent que les autres formes de harcèlement sexuel, avec un taux de déclaration de 0,3 % pour les femmes et de 0,2 % pour les hommes (cf. tableau 8). Pour autant ce phénomène n'est pas négligeable puisque les deux populations confondues, ces taux correspondent à une estimation d'environ 60 personnes⁷, en sachant que le développement des communications virtuelles pourra l'accroître dans les années à venir. Le questionnaire comportait des espaces de commentaires libres, permettant aux enquêté·e·s de décrire les faits déclarés, s'ils/elles le souhaitaient.

Dans ses formes plus classiques – pression ou chantage pour obtenir des « faveurs sexuelles » ou propositions sexuelles insistantes et répétées malgré le refus des personnes –, le harcèlement sexuel vise de nouveau davantage les femmes. C'est 1 étudiante sur 25 (soit 4,3 %) qui ont déjà fait face à des propositions sexuelles insistantes et répétées malgré leur refus. Pour les étudiants les propositions insistantes malgré le refus sont la forme la plus déclarée avec un taux de 1,6 %. En revanche ils ne sont pas concernés par les pressions ou chantage en échange de « faveurs sexuelles » alors que les étudiantes sont 1,3 % à rapporter de tels faits.

⁷ Rappelons que ceci est un effectif estimé après pondération avec un intervalle de confiance à 95%.

Tableau 8 : Part des étudiant-e-s confronté-e-s à des situations harcèlement sexuel, selon la répétition de ces faits (%)

Depuis que vous êtes dans l'enseignement supérieur, avez-vous déjà été confronté-e à...	FEMMES			
	1 fois	2 à 4 fois	5 ou plus	Au moins une fois
Pression ou chantage pour obtenir de vous des « faveurs sexuelles »	0,5	0,6	0,2	1,3
Proposition sexuelles insistantes et répétées malgré votre refus	1,6	1,9	0,8	4,3
Des photos ou vidéos de vous à caractère sexuel, réelles ou trafiquées, ont été diffusées (par affichage, SMS, mail, sur les réseaux sociaux. . .)	0,5	0,5	0,2	0,3
Indicateur global de harcèlement sexuel	1,5	2,2	1,2	4,9
	HOMMES			
Pression ou chantage pour obtenir de vous des « faveurs sexuelles »	0	0	0	0
Proposition sexuelles insistantes, et répétées malgré votre refus	0,7	0,7	0,2	1,6
Des photos ou vidéos de vous à caractère sexuel, réelles ou trafiquées, ont été diffusées (par affichage, SMS, mail, sur les réseaux sociaux. . .)	0,2	0	0	0,2
Indicateur global de harcèlement sexuel	1	0,7	0,2	1,9

Source : Enquête ACADISCRU-Université d'Angers, 2021, Consortium Crisis-UPN-UCA. Champs : Étudiant-e-s de l'Université d'Angers, inscrit-e-s en 2020-2021.
Lecture : 0,3 % des étudiantes inscrites à l'université d'Angers en 2020-2021, ont déclaré avoir été l'objet au moins une fois, de cyber-harcèlement, par diffusion de photos ou vidéo à caractère sexuel les concernant, depuis leur entrée dans l'enseignement supérieur. Pour 0,2 % des étudiantes, cela est arrivé 5 fois ou plus.

3.3. Les agressions sexuelles caractérisées

En ce qui a trait aux agressions sexuelles, là encore les étudiants comme les étudiantes sont exposé-e-s mais les premiers le sont dans une bien moindre mesure que les femmes et les agressions sexuelles les plus graves (viols et tentatives) ne concernent que les femmes. Dans le tableau 9, nous voyons que pour les trois types de situation confondues, les étudiantes sont beaucoup plus nombreuses à rapporter avoir vécu au moins une forme d'agression sexuelle, au moins une fois, depuis qu'elles sont entrées dans l'ESR (4 % *versus* 1,1 %). En termes d'effectifs estimés, ce sont ainsi un peu plus de 600 étudiantes (pour environ une centaine de garçons) qui déclarent des agressions sexuelles.

Sur ce tableau 9 nous pouvons lire que les étudiants rapportent surtout des attouchements des fesses non consentis (0,6 % disent l'avoir vécu 1 fois et 0,6 % 2 à 4 fois). Pour les étudiantes, ce comportement avec l'attouchement des seins en plus, est aussi celui le plus souvent déclaré, mais là encore avec une fréquence nettement plus élevée que pour les hommes (1,5 % disent l'avoir subi 1 fois ; 1,2 % de 2 à 4 fois et 0,6 % 5 fois ou plus).

Tableau 9 : Répartition des étudiant·e·s selon la forme et la fréquence de l'agression sexuelle (%)

Depuis que vous êtes dans l'enseignement supérieur, avez-vous déjà été confronté·e à...	FEMMES			
	1 fois	2 à 4 fois	5 fois ou plus	Au moins une fois
Coincée pour vous embrasser	1,1	0,2	0	1,3
Attouchement des seins ou des fesses	1,5	1,2	0,6	3,3
Autres actes sexuels imposés contre votre volonté (attouchement du sexe, pénétration forcée ou tentative, autres actes sexuels forcés. . .)	0,6	0,2	0,1	0,9
Indicateur global d'agressions sexuelles	1,8	1,4	0,8	4
	HOMMES			
Coincé pour vous embrasser	0,2	0	0	0,2
Attouchement des fesses	0,6	0,6	0	1,2
Autres actes sexuels imposés contre votre volonté (attouchement du sexe, pénétration forcée ou tentative, autres actes sexuels forcés. . .)	0	0	0	0
Indicateur global d'agressions sexuelles	0,3	0,8	0	1,1

Source : Enquête ACADISCRIS-Université d'Angers, 2021, Consortium Crisis-UPN-UCA. Champs : Étudiant·e·s de l'Université d'Angers, inscrit·e·s en 2020-2021.
Lecture : 3,3 % des étudiantes inscrites à l'université d'Angers en 2021 ont déclaré avoir subi au moins une fois des attouchements de leurs seins ou de leurs fesses, depuis qu'elles sont dans l'enseignement supérieur.

Près d'une femme sur cent rapporte avoir subi au moins 1 fois un acte sexuel imposé contre sa volonté (attouchement du sexe, pénétration forcée ou tentative, autres actes sexuels forcés...). Les hommes eux ne sont jamais dans ce cas.

Cette modalité ouvrait sur une nouvelle question appelant les répondantes à préciser quel avait été cet acte avec cinq modalités de réponse plus « autre » : 1) On a touché votre sexe ; 2) On vous a forcé·e à toucher le sexe d'une autre personne ; 3) On vous a forcé·e à faire une fellation ; 4) On a tenté de pénétrer votre vagin ou votre anus avec le sexe, les doigts ou un objet ; 5) On a pénétré votre vagin ou votre anus avec le sexe, les doigts ou un objet. Les modalités 3 à 5 relèvent juridiquement du viol ou de la tentative de viol, qui sont passibles des mêmes sanctions pénales. Les faits déclarés, sont essentiellement des attouchements et des tentatives de pénétration.

3.4. L'appréciation de la gravité des violences sexuelles

Pour mieux apprécier l'impact de ces situations sur les victimes, nous leur avons demandé d'indiquer quel degré de gravité elles attribuaient aux faits relatés. Un peu plus de 70 % des étudiants confrontés à au moins un des faits à caractère sexuel listé considèrent qu'ils étaient « sans gravité », et près de 20 % qu'au moins un fait était « assez grave » ou « très grave » et 2% déclarent avoir subi une situation « difficile à supporter ». La gravité ressentie par les femmes est nettement plus élevée : elles sont près de 60 % à estimer que les faits étaient « graves », dont 26% qu'au moins un des faits était « assez grave » ou « très grave », tandis que 15 % estiment que les faits ont constitué un « contexte difficile à supporter » par le passé ou encore actuellement. La part de celles qui estiment que les faits étaient sans gravité est très inférieure à celle des hommes (43 % versus 71 %). Ainsi, non seulement les femmes sont plus nombreuses que les hommes à être confrontées à des comportements sexistes à caractère sexuel, mais ces comportements sont aussi plus souvent des actes répétés, des actes plus graves et plus diversifiés par la forme qu'ils prennent, et enfin plus graves dans le ressenti des victimes.

Tableau 10 : Gravité estimée des faits à caractère sexuel déclaré, selon le sexe (genre souhaité) des victimes d'actes à caractère sexuel (%)

	Sans gravité	Au moins un était assez grave	Au moins un était très grave	L'ensemble a créé un contexte difficile à supporter dans le passé	L'ensemble crée un contexte difficile à supporter actuellement	Vous ne savez pas ou refus de répondre	Total	N
Femme	43,6	20,3	5,8	9,4	4,5	16,4	100	271
Homme	71,4	14,5	4,8	2,1	0	7,2	100	40
Ensemble	48,7	19,2	5,6	8,1	3,7	14,7	100	311

Source : Enquête ACADISCRU-Université d'Angers, 2021, Consortium Crisis-UPN-UCA. Champs : Étudiant-e-s de l'Université d'Angers, inscrit-e-s en 2020-2021, ayant déclaré au moins une forme de comportement sexiste à caractère sexuel. Lecture : 43,6 % des étudiantes ayant déclaré au moins un acte à caractère sexuel à son encounter depuis son entrée dans l'enseignement supérieur estiment que le ou les faits relatés étaient sans gravité, tandis que 20,3 % estiment qu'au moins un fait était assez grave, 5,6 % qu'au moins un fait était très grave, 9,4 % que les faits furent difficiles à supporter par le passé et 4,5 % difficiles à supporter actuellement.

3.5. Les auteurs : sexe et statut dans l'établissement

Nous avons ensuite demandé aux seules victimes ayant déclaré que les faits étaient graves de préciser si les auteurs étaient des hommes ou des femmes et d'indiquer leur statut dans l'établissement. Les résultats ne peuvent être présentés sous forme de pourcentage que pour les étudiantes, car les victimes masculines deviennent alors trop peu nombreuses : seulement 10 personnes, d'autant que le tiers préfère ne pas répondre à la question.

Les personnes mises en cause par les étudiantes sont très massivement des hommes (tableau 11). Parmi les étudiantes victimes d'au moins un acte à caractère sexuel, jugé grave, depuis leur entrée dans l'enseignement supérieur, plus que 85 % déclare que l'auteur était de sexe

masculin, 5,3 % que l’auteur était un groupe mixte, et seulement 1 % une femme. Les autres victimes préfèrent ne pas répondre à cette question. Il apparaît ainsi que lorsque des femmes sont impliquées comme auteure, elles le sont avec des hommes et presque jamais seules.

Tableau 11 : Sexe des auteurs des faits déclarés par les victimes d’au moins un acte à caractère sexuel estimé comme grave (%)

	Homme	Groupe mixte	Femme	Vous ne savez pas ou refus de répondre	Total	N
Femmes victimes	85,2	5,3	1,1	8,4	100,0	177
Hommes victimes	--	--	--	--	--	10

Source : Enquête ACADISCR1-Université d’Angers, 2021, Consortium Crisis-UPN-UCA. Champs : Étudiant·e·s de l’Université d’Angers, inscrit·e·s en 2020-2021, qui rapportent avoir subi au moins un acte à caractère sexuel estimé comme grave. Lecture : Parmi les étudiantes victimes d’au moins un acte à caractère sexuel, estimé grave, depuis leur entrée dans l’enseignement supérieur, plus que 85 % déclare que l’auteur était de sexe masculin, 5,3 % que l’auteur était un groupe mixte, et seulement 1 % une femme. Les autres victimes préfèrent ne pas répondre à cette question.

Une part non-négligeable des étudiantes victimes hésite à indiquer qui est l’auteur (près de 17 %), ce qui témoigne de la difficulté à témoigner, même à travers un questionnaire anonymisé. Plus de la moitié d’entre elles déclarent cependant que l’auteur était étudiant. Les enseignants sont mentionnés dans 7,9 % des cas et le personnel technique ou administratif dans 1,8% des cas. Dans un cas sur cinq, l’auteur est extérieur à l’établissement (21,6 %).

Tableau 11 : Statut des auteurs déclaré par les victimes d’au moins un acte à caractère sexuel estimé comme grave (%)

	Etudiant	Enseignant ou chercheur	Personne extérieure à l'établissement (dont le cadre de stage)	Personnel technique ou administratif	Vous ne savez pas ou refus de répondre	Total	N
Femmes victimes	51,9	7,9	21,6	1,8	16,8	100,0	177
Hommes victimes	--	--	--	--	--	--	10

Source : Enquête ACADISCRI-Université d'Angers, 2021, Consortium Crisis-UPN-UCA. Champs : Étudiant·e·s de l'Université d'Angers, inscrit·e·s en 2020-2021, qui rapportent être victimes d'un climat sexiste sexualisé. Parmi les étudiantes victimes d'au moins un acte à caractère sexuel, estimé grave, depuis leur entrée dans l'enseignement supérieur, 51,9 % déclare que l'auteur était étudiant.

On note l'importance des personnes extérieures à l'établissement mais il faut souligner que dans cette catégorie peuvent se trouver des personnes rencontrées sur les lieux de stage ou encore lors d'une semaine d'intégration ou d'une soirée, ce qui fait qu'elles restent liées au contexte des études, comme l'indiquent les descriptions déposées en commentaires libres.

Parfois les victimes ne peuvent pas vraiment identifier quel est le statut de l'auteur dans la mesure où les universités restent des lieux relativement ouverts. A titre d'illustration, nous livrons divers récits de faits relatés par les victimes.

4. Le bizutage

Les semaines d'intégration ou les périodes de bizutage sont connues pour être des espaces temps où les règles habituelles de conduite sont modifiées avec plus ou moins de bienséance et de bienveillance, laissant parfois libre cours à des comportements déplorables, voire répréhensibles.

Nous avons demandé aux étudiant·e·s s'ils avaient déjà participé à un bizutage ou une journée d'intégration depuis leur entrée dans l'ESR, et si c'était le cas, s'ils/elles l'avaient fait de leur plein gré ou en se sentant obligé·e·s (tableau 12). Nous leur avons également demandé leur appréciation de cette expérience. L'analyse des réponses à ces questions montre dans un premier que la participation à un bizutage concerne seulement 16 % des étudiant·e·s, avec une proportion légèrement plus élevée pour les uns (20,7 %) que pour les unes (13 %). La part de celles et ceux qui ont participé, en n'ayant pas osé refuser, sur l'ensemble de la population étudiante est équivalente parmi les femmes et parmi les hommes (soit 1,7 %).

Tableau 12 : Participation à un bizutage, selon le sexe (genre souhaité)

Dans le cadre de vos études, avez-vous déjà participé à un bizutage lors d'une journée ou d'un weekend d'intégration ?	Femme	Homme	Ensemble
	%	%	%
Non, vous n'avez pas eu l'occasion	70,8	69,6	70,3
Non, vous n'avez pas voulu	14	7,9	11,9
Oui, participer vous faisait envie	11,5	19,1	14,1
Oui, vous n'avez pas osé refuser	1,7	1,7	1,7
Refus de répondre	0,6	0,9	0,7
Vous ne savez pas	1,4	0,9	1,2
Total	100	100	100
N	1643	571	2 214

Source : Enquête ACADISCR1-Université d'Angers, 2021, Consortium Crisis-UPN-UCA. Champs : Étudiant-e-s de l'Université d'Angers, inscrit-e-s en 2020-2021. Lecture : parmi les étudiantes inscrites en 2020-2021 à l'Université d'Angers, 70,8% n'ont jamais eu l'occasion de participer à un bizutage.

Le regard porté sur cette expérience de bizutage est retranscrit dans le tableau 13. Pour la majorité des participant-e-s (plus de 80%), le bizutage fut un moment « sympathique » et « amusant », mais les hommes considèrent davantage que les femmes que cela a « soudé le groupe et créé une bonne ambiance » (77 % vs 66 %), tandis que 6 % des étudiantes et près de 5 % des étudiants se sont à l'inverse sentis « en dehors du groupe ». L'intégration que cet événement est censé assurer ne se fait donc pas pour tout le monde. Les ressentis « d'écœurement », de « dégoût », de « contrainte à faire des choses contre sa volonté » sont partagés par 4 % à 5 % des étudiant-e-s, avec des proportions légèrement plus élevées chez les hommes. Certain-e-s déclarent avoir fait l'objet d'intimidation (3,3 %) ou avoir éprouvé de la peur en raison d'épreuves jugées trop imprudentes ou risquées qu'il fallait accomplir (1,3 %). Une part non négligeable des participant-e-s (6,5 %) considère qu'il s'est passé des choses anormales, qu'ils/elles n'approuvaient pas, la même proportion faisant référence à des « jeux ou épreuves à connotation sexuelle, humiliants ». Hommes comme femmes sont 1,3 % à estimer qu'il y a eu une « agression sexuelle » sur une personne. Enfin, environ 5% déplorent avoir dû consommer beaucoup trop d'alcool, voire dû consommer de la drogue, sans pouvoir refuser.

**Tableau 13 : Appréciation portée sur le bizutage,
selon le sexe (genre souhaité) des participant·e·s (%)**

A propos de ce bizutage, vous diriez que... (Plusieurs réponses possibles)	Femme	Homme	Ensemble
	%	%	%
C'était sympa et amusant	83,3	87,1	85,1
Ca a soudé le groupe et créé une bonne ambiance	66,3	77,1	71,3
Vous vous êtes senti·e obligé·e	8,6	10	9,3
Vous vous êtes senti·e à part et en-dehors du groupe	6	4,8	5,4
Ça vous a dégoûté·e, c'était écœurant	3,3	4,6	3,9
Vous vous êtes senti·e obligé·e de faire des choses que vous ne vouliez pas	4,1	6,7	5,3
Vous avez eu peur car il y a eu des comportements intimidants envers vous	2,3	4,5	3,3
Vous avez eu peur car on vous a fait faire des choses imprudentes ou trop risquées	0,8	1,9	1,3
Il s'est passé des choses anormales que vous n'approuviez pas	4,8	8,5	6,5
Il y a eu des « jeux » ou des « épreuves » à connotation sexuelle humiliants	4,6	8,5	6,4
Il y a eu agression sexuelle sur quelqu'un ou sur vous	1,2	1,4	1,3
Vous avez dû boire beaucoup plus d'alcool que vous ne vouliez (ou prendre de la drogue) et vous ne pouviez pas refuser	5,6	4	4,9
N	218	110	328
Source : Enquête ACADISCRI-Université d'Angers, 2021, Consortium Crisis-UPN-UCA. Champs : Étudiant·e·s de l'Université d'Angers, inscrit·e·s en 2020-2021, déclarant d'avoir participé à un bizutage. Parmi les étudiantes inscrites en 2020-2021 à l'Université d'Angers, ayant déjà participé à un bizutage, 83,3% estiment que cela était « sympa et amusant ».			
NB : la somme des pourcentages est supérieure à 100% car les enquêté·e·s pouvaient cocher plusieurs réponses.			